

CONTRAT 1049
N/REF : 4/08/2024 0H21 C:001321 I:80312
V/REF : Contrat N°001049 du 06/07/2022

SAS COROCALI
Le Quartier des Gourmets
C.C. Grand Quartier
ROUTE SAINT MALO
35760 ST GREGOIRE

IMMEUBLE : QUARTIER GOURMETS
C.C. Grand Quartier
ROUTE SAINT MALO
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le 26 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAC GRAISSE - CONTACTER MR RODRIGUEZ : 06 83 56 31 35 (PRISE DE RDV)
TEL RESTAURANT : 02 99 59 46 22

MOTIF : REDEVANCE CONTRACTUELLE

Donneur d'ordre : M. RODRIGUEZ

ENTRETIEN DU 05/07/2024
CUISINES : (LE MATIN)
- 1 BAC A GRAISSES 1 M3 (EXTERIEUR BATIMENT)
- CURAGE CANALISATIONS EAUX USEES

3 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS DE GRAISSES : 58,00 EUROS HT / T(S) POUR 2022

FACTURATION :
la redevance sera facturée par mointié 3 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{I_{CHTrev-TS1'}}{I_{CHTrev-TS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

I_{CHTrev-TS1} est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

I_{CHTrev-TS1'} est le dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/08/2024

Prix de base du contrat : 400,80

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2022 Valeur : 130,4
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 3	Entretien Bac a graisse/Canal.Eu	3/AN	415,43	138,47
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	M3 Déchets Graisses		60,12	60,12
TOTAL H.T.				198,59
T.V.A. a 20,00%				39,71
TOTAL T.T.C.En EURO				238,30

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.